

Contexte

France

Brésil

Général

Promotion du développement durable dans les projets de territoire (Agenda 21 locaux).

Loi sur l'Intercommunalité (Consortios de Municipios).

Volonté d'expérimenter de nouvelles approches pour intégrer les aires protégées dans leur contexte socio-économique.

Multiplication des outils de gestion des territoires, intégration des aires protégées dans des systèmes de gouvernance locale.

Les aires protégées sont des territoires parmi d'autres qui doivent être intégrés à d'autres logiques territoriales.

Evolution vers une gestion territoriale, intégrée et participative des Aires protégées.

Des coopérations existantes mais encore très limitées sur cette thématique.

L'approche territoriale permet une articulation des politiques de conservation avec d'autres logiques territoriales.

Forte volonté des deux pays de développer des coopérations décentralisées sur la problématique territoriale.

Superposition des rôles et des compétences des différents acteurs

Manque d'articulation des politiques sectorielles publiques et des différents niveaux administratifs.

Atelier n° 1: territoires et développement durable

Isolement des aires protégées dans leurs contextes socio-économiques du territoire.

En France : confirmer les engagements des Régions, constituer le groupe d'expertises et inventorier les outils pertinents de gestion territoriale.

Au Brésil : constituer un réseau d'experts et identifier les territoires pilotes. Mission d'expertise technique française - été 2006. Séminaire de bilan franco-brésilien - fin 2006

Constats

Difficulté à faire des aires protégées un atout de développement pour le territoire.

Construire des systèmes de gouvernance intégrant les dimensions politiques (contractualisation), sociales (concertation) et juridiques.

Mettre en place une Commission thématique « territoires et développement durable » intégrée au futur Comité binational franco-brésilien.

Renforcer la formation et le lien à la recherche.

Echéances

Identifier les outils et mécanismes financiers adaptés à ces démarches.

Définir des outils permettant un développement socio-économique dans les aires protégées.

Constituer un groupe d'experts techniques représentant les différents niveaux territoriaux dans chacun des deux pays, mis en réseau par internet.

Axes thématiques

Modalités de coopération

Propositions